

Rapport financier 2018

Assemblée générale du 23 mars 2019

L'année de la remise à plat de la saisie comptable

La comptabilité a été saisie au quotidien par Céline et Ludovic qui ont expérimenté ainsi leur première année de fonctionnement en binôme sur l'administratif. Le temps de travail administratif a augmenté en conséquence. Le résultat de ce suivi au quotidien est que pour la première fois que l'on utilise la Burette, nous avons pu anticiper notre résultat négatif et ce, dès septembre 2018 et travailler sur le budget prévisionnel en conséquence.

Suite aux difficultés présentées à l'AG à Bayonne, nous avons reçu des propositions d'aide concrète pour nous aider à la saisie.

Nous avons ainsi bénéficié cette année de plusieurs journées de travail de Marie H. qui ont permis, avec un temps de travail salarié important :

- de saisir les écritures de paie en temps et en heure (et donc d'avoir dans notre logiciel la majorité des dépenses !)
- de mettre à jour les codes comptables de la Burette : en simplifiant, nettoyant et clarifiant 10 ans de codes comptables souvent superposés, inutilisés, en doublon, en adaptant les codes à la réforme de la formation et aux obligations attenantes. Un travail ingrat mais qui permet de gagner un temps précieux à la saisie,
- de mettre à jour les codes analytiques : plus courts, plus lisibles, ils permettent aux bénévoles de faire eux-mêmes leurs notes de frais (qui représentent une part importante des coûts directs de l'Heureux Cyclage) et ainsi d'extraire un suivi budgétaire par projet régulièrement pour réellement piloter notre activité au quotidien,
- de résoudre de nombreuses incohérences et/ou erreurs passées dans le détail, proprement et dans les règles de l'art comptable.

Par ailleurs la collégiale a pris le temps cette année de rentrer dans le détail de notre gestion et s'est prononcée pour :

- régulariser et/ou harmoniser certaines pratiques : provisions pour congés payés, archivage papier, signature des notes de frais et transmission effective des pièces justificatives
- mettre en place des mandats aux salariés pour réaliser des paiements en autonomie (>150€) et procédure hebdomadaire de validation des paiements prioritaires
- rapatrier notre banque de Dijon à Grenoble pour faciliter le quotidien de la gestion
- clore nos comptes avec la Clavette Grenobloise : d'un point de vue administratif, le portage n'a pas été une activité bénéficiaire pour l'Heureux Cyclage.

Cette remise à plat a pour conséquence par exemple, qu'à l'heure de cette Assemblée Générale 2019, toutes nos factures clients 2018 ont été émises et transmises aux ateliers et sont quasiment toutes payées, une petite révolution ! Il s'agit d'un impact « positif » de la mise à plat de notre comptabilité, elle a également des impacts « négatifs » du point de vue du résultat : nous avons par exemple enfin provisionnés sur 2018 les charges salariales liées au déroulement de carrière de Ludovic Chevalier que nous n'avons jamais pris en compte (affecté au compte 681300). De la même manière, l'automatisme créé par la

soumission des notes de frais a fait mécaniquement augmenté nos prises en charge des déplacements de la collégiale et des RG.

Cette remise à plat se poursuit en 2019 avec pour objectifs de :

- continuer l'assainissement de la Burette (lettrage des années passées, détricotage de pièces ou d'écritures dont nous n'avons plus les historiques) pour parvenir à un bilan issu lui aussi des seuls chiffres de notre logiciel
- continuer l'archivage papier au siège
- faire diminuer le temps de saisie des salariés grâce à l'automatisation et l'expérience
- fermer le compte bancaire de Dijon pour n'avoir plus qu'un seul compte à Grenoble.

La fin du réseau ?

Après un déficit conséquent en 2017 (10 588€ de pertes), nous doublons encore ce déficit en 2018. Notre perte est cette année de 24 900,80€. La raison en est principalement que nous n'avons toujours pas le soutien attendu de la part de l'ADEME, sur lequel nous comptions au moment de la création du poste de Céline ZOPPELLO. Concrètement, nous avons consommé la quasi totalité de notre matelas financier accumulé ces dernières années. Notre survie dépend de l'exercice 2019.

Ce qui d'ailleurs indépendant de nos problèmes de trésorerie : vous l'avez tous constaté, en 2018 la collégiale a consacré un temps important à compiler plusieurs années de factures non payées accumulées ces dernières années, à vous relancer pour recouvrer des paiements de manière à ce que chaque mois, nous disposions de suffisamment de trésorerie pour payer nos dépenses courantes (salaires et cotisations sociales principalement).

Vous êtes également nombreux à nous avoir fait des prêts en 2018 pour nous permettre de payer les salaires, particuliers ou ateliers, merci à vous.

Détails du compte de résultat

Globalement

Le déficit de l'Heureux Cyclage est à relativiser dans la mesure où notre principale source d'autofinancement – les formations – a doublé entre 2017 et 2018. Cette augmentation représente 23 201€ supplémentaires et couvre quasiment la création d'un nouvel ETP : c'est cette lecture qui a conduit la collégiale à proposer à Céline ZOPPELLO de poursuivre au sein de l'association en CDI. Notre principale difficulté provient des relations interrompues avec l'ADEME, une situation déjà constatée en 2017 et que malgré nos efforts, nous ne sommes pas parvenus à rétablir pour l'exercice 2018.

Recettes

Auto-financement

Nos recettes liées à la formation doublent entre 2017 et 2018. C'est une très grande satisfaction liée au développement de nouvelles formations qui prouvent que notre stratégie de recruter sur les formations répond à un réel besoin. Cette augmentation de nos recettes nous rend malheureusement d'autant plus dépendant de la mise en oeuvre la réforme de la formation professionnelle dont les conséquences sur notre compte de résultat 2019 sont encore inconnues et potentiellement très risquées. Un groupe de travail « formations » est déjà constitué, il fait partie des groupes de travail sur lesquels nous serions

heureux de recruter de nouveaux bénévoles cette année pour participer au suivi des impacts de cette réforme et travailler à une stratégie du réseau pour en limiter les impacts négatifs.

Subventions

Le compte « subventions d'exploitation » est constitué de la subvention du ministère de la transition et de la solidarité (MTES), des deux aides à l'emploi versées à l'Heureux Cyclage en 2018 en lien avec le poste de Matthieu ALLEREAU et par une subvention de fonctionnement de 2 000€ obtenu auprès du Fonds de Développement pour la Vie associative administré par l'Auvergne Rhône Alpes.

Le volume des subventions est divisé par 2 par rapport à 2017 : nous ne disposons que d'un reliquat de la part de l'ADEME et cette année et plutôt que de financer l'Heureux Cyclage, la Métropole Grenobloise a comme prévu directement conventionné son partenariat avec la Clavette. Globalement, notre modèle économique est très fortement dépendant du MTES, nous avons pour objectif de diversifier nos bailleurs pour accroître notre autonomie.

Dons et cotisations

Cette année, alors que les montants des cotisations atteignent un palier dû à la stabilisation du nombre d'adhérents au réseau, les dons augmentent sensiblement, grâce à un travail de sensibilisation qui a commencé dès l'assemblée générale de Bayonne : ils doublent entre 2017 et 2018. Si nous nous félicitons de la solidarité et de la participation des adhérents donateurs en 2018, nous regrettons de ne pas avoir eu le temps de faire un travail plus approfondi sur le don, qui serait pourtant une source d'auto-financement importante, voire centrale : ainsi, seuls 21 % des adhérents ont fait un don à l'Heureux Cyclage en 2018.

Les transferts de charge

Dans les transferts de charge, on trouve cette année pour 3015€ les remboursements d'Uniformation pour une formation dont a bénéficié Ludovic CHEVALIER sur la gestion d'une plateforme mail et une autre formation suivie par Laura GUITOT en tant que référente « GHR » (gestion humaine des ressources) intitulée « le travail dans tous ses états ». Ce sont des opérations sans impact sur notre compte de résultat : ces recettes correspondent à des dépenses réelles.

Charges

Nos charges augmentent de 4 % en 2018. Dans les éléments significatifs, on note une augmentation du loyer en lien avec les difficultés financières de la MNEI (qui héberge le siège de l'association). Si nous avons diminué au maximum nos frais de sous-traitance, le recours au service externe augmente tout de même, du fait de la croissance des formations (nos prestataires augmentent mécaniquement), par ailleurs nous avons été plus actifs en termes de représentations et nous avons systématiquement pris en charge les déplacements des bénévoles ou salariés de manière à nous inciter à répondre présent à des rendez-vous importants.

Par ailleurs, les charges de personnel en 2017 portaient sur 28 mois, en 2018 on a pris en charge 29 mois salariés (2 ETP pendant un an et le contrat de Matthieu Allereau sur 5 mois), auxquels il faut ajouter les indemnités de fin de contrat : les coûts salariés restent donc maîtrisés, là où la seule lecture des montants pourrait faire penser le contraire.

Concernant nos créances irrécouvrables, il s'agit de l'ADEME. En 2017, le montant reçu par rapport à l'accord de financement dont le total avait été inscrit au compte de résultat de l'exercice 2017, s'est révélé inférieur du fait des pièces comptables soumises rejetées et d'un suivi budgétaire compliqué toute l'année par l'absence de pièces saisies dans la comptabilité (nous avons trop peu dépensé !). En conséquence, nous indiquons la somme non perçue comme une perte de 879.59€ au compte « perte sur créances irrécouvrables ». Si l'on peut déplorer cet écart, la remise à plat de notre comptabilité nous permet

d'augmenter la fiabilité de nos pièces auprès de l'ADEME et donc améliorer notre capacité à lever des financements à moyen et long terme.

Enfin, dans nos charges autres, nous avons pris soin d'estimer pour la première fois le coût de notre mise en conformité avec le droit du travail concernant le déroulement de carrière de Ludovic Chevalier : nous n'avons pas réalisé les augmentations légales obligatoires. Nous avons pu les estimer début 2019 et elles seront réglées à notre salarié en 2019, néanmoins, elles impactent dès maintenant le compte de résultat de 2018 puisque nous avons eu connaissance de cette information en 2018.

Divers

Cette année, nous ne faisons plus d'estimation des cotisations 2018 qui seront réglées lors de l'Assemblée Générale suivante (2019). En effet, il s'agissait de passer une écriture de recettes qui, dans le détail, listait chaque cotisation attendue en lien avec le partenaire (l'atelier adhérent exact) : étant donné l'importance de notre perte en 2018, il est préférable de simplifier la saisie quitte à dégrader encore notre résultat de 1500€ environ. Ces recettes intervenant finalement en mars 2019 lors de l'AG seront considérées en 2019 comme des recettes sur l'exercice antérieur.

Deux factures antérieures à 2015 sont devenues irrécouvrables : dans un cas nous avons effectué une sur facturation, dans l'autre, la facture avait été émise sans accord préalable du comité d'administration du salarié pris en charge pour un passage à la Burette finalement non confirmé. Cela constitue une perte nette dans notre exercice de 1 499 €.

Par ailleurs, nous considérons comme « client douteux » un atelier ayant bénéficié d'une formation sur mesure qui n'a finalement pas de retours de son OPCA mais dispose d'une subvention qu'il ne souhaite pas nous attribuer. Nous avons conscience de ce risque et les salariés du réseau ont investi un temps conséquent pour accompagner l'atelier dans sa demande. C'est donc une double peine : la formation et le temps d'accompagnement ont été investis à perte.

Plus globalement, cette incertitude sur la rentabilité de nos formations est quotidienne : il faut à chaque fois trouver un compromis fragile entre maintenir ou annuler une formation, en actualisant le niveau de risque avec chaque atelier au jour le jour. C'est un travail éreintant et peu gratifiant pour les salariés, qui est en soi une contrepartie invisible de la solidarité du réseau : peu d'organismes de formation permettent à leurs stagiaires de s'inscrire voire de participer, sans finalement exiger le plein paiement. Nous avons choisi pour 2019 de mettre en place un formulaire d'inscription aux formations qui nous permettent de réduire ce risque tout en restant solidaires.

Nos comptes avec La Clavette grenobloise

Nous avons provisionné en 2017 18 000€ de dépenses reçues par l'HC pour le compte de la Clavette grenobloise et pas encore dépensés. Ces dépenses ont été réalisées en 2018 pour le compte de la Clavette et les 18 000€ affectés à nos recettes en conséquence.

Cette opération solde nos comptes avec la Clavette. Le compte bancaire ouvert par l'Heureux Cyclage est clôturé depuis septembre 2018. En termes de bilan sur la partie administrative, le portage par l'Heureux Cyclage de la Clavette aura été finalement relativement plus lourd et complexe pour la collégiale et les salariés qu'imaginé initialement. Ce portage aura néanmoins permis de mutualiser certains coûts de l'Heureux Cyclage avec la Clavette grenobloise (contribution au loyer) et de bénéficier de 15% du temps de travail de Matthieu ALLEREAU sur des missions liées à l'Heureux Cyclage.

Valorisation du bénévolat

Nous estimons les heures de bénévolat réalisées en 2018 à 3070. Valorisées au SMIC horaire, cela correspond à 30 792,1€. Pour rendre compte de l'activité du réseau, le budget total de l'Heureux Cyclage s'élève donc à 189 109,9 €.

Nous n'avons pas, cette année encore, pris le temps de valoriser l'abandon de notes de frais réalisées par les bénévoles : il s'agit de déposer une note de frais puis de déclarer renoncer à sa créance. Cela fait également partie de nos objectifs 2019 car il s'agit là encore d'une ressource importante pour le réseau, il est dommage de ne pas la valoriser.

Nous n'avons pas non plus d'estimation suffisamment complète des dons en nature réalisés par les ateliers du réseau : qu'il s'agisse de prendre en charge des impressions, des hébergements, des prêts de vélo, de dons de fournitures, de factures payées par un membre non transmises à l'HC (pour en faire un don), ou bien qu'il s'agisse de prestations réalisées par des membres du réseau, faute de temps et de suivi, la valorisation du bénévolat dans notre compte de résultat est sous-estimée par rapport à l'importance réelle de celui-ci dans la vie quotidienne du réseau.

Bilan

Nous avons affecté la perte 2017 au bilan 2018 à la date de l'assemblée générale 2018.

Budget prévisionnel 2019

Sur la base du travail collectif réalisé les 21 et 22 mars, notre budget prévisionnel adopté est intégré au présent rapport.

**Le budget prévisionnel
sera élaboré lors de
l'atelier collectif du
vendredi 22 mars des
Rencontres Nationales.
Aussi, nous n'en
présentons aucun ici.**

Compte de résultat 2018-2017 – L'Heureux Cyclage

CHARGES	2018	2017	PRODUITS	2018	2017
60 Achats	8 964,0	9325	706 Vente de Prestations	46 059,6	22858
Matières premières	670,1	700	705000-Études		500
604000-Études et prestations	4 648,0	5576	706050-Formations intermédiaires	2 175,4	1057
605000- Équipement et travaux	2 490,0	1141	706060-Formations frais matériel	700,0	700
606400- Fournitures administratives	713,9	1886	706100-Formations des professionnels	29 837,6	11250
606800-Autres		22	706200-Formations de bénévoles	12 545,0	6315
607000-Achats de marchandises	442,0		706700-Prestation d'atelier		2260
61 services extérieurs	7 301,1	18084	707000-Marchandises	801,7	776
611000-Sous-traitance générale	1 550,0	8971			
613000-Locations	5 198,7	4565			
615000-Entretiens et réparations		28			
616000- Assurance	415,6	415			
618100-Documentation générale	22,8				
618500-Frais de colloques	114,0	4105			
62 Autres services extérieurs	50 682,8	32282	74 Subventions	43 176,1	101546
621000-Personnel extérieur	21 230,0	12935	MTES	40 000,0	40000
622600-Frais d'honoraires	479,3	44	ADEME	267,0	13233
623300-Foire et exposition	5 058,9	963	Grenoble Alpes Métropole		40000
625100-Déplacements	15 256,9	11722	ASP	909,1	8313
625600-Missions	5 953,1	1011	FDVA	2 000,0	
625700-Réceptions	1 048,0	3475			
626000-Poste, télécom	1 286,1	1458			
627000-Services bancaires	98,7	181			
628100-Cotisations	271,8	493			
63 Impôts et Taxes		1050	75 Produits de gestion courante	15 217,2	13205
633300 – Formation professionnelle		1050	756000 – Adhésions	10 820,8	11012
64 Charges de personnel	86 436,4	70692	758500 – Dons	4 396,4	2193
641001 – Salaires brut	59 206,8	50055			
641300 – Primes et gratifications	3 564,5	2796			
645000 – Cotisations sociales	20 785,1	15841			
648000 – Autres	2 880,0	2000			
65 Charges de gestion courante	1 499,0	40	76 Produits financiers		1
658800 – Autres	1 499,0	40	77 Produits exceptionnels	30,0	2242
67 Charges exceptionnelles	1 229,6	350	78 Reprise sur amortissements et provisions	18 000,0	
671300 – Dons	350,0	350	79 Transfert de charge	10 934,2	
67200 – Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	879,6				
68 Dotations	2 205,0	18617			
681130 – Provisions pour charges	2 205,0	18617			
Total :	158 317,8	150440	Total :	133 417,0	139852
Déficit	-24 900,8	-10588	Excédent		

86 Emploi des contributions		
Biens et prestations gratuits	2200,0	5400
Personnel bénévole	30 792,1	40500
Total des charges	32 992,1	45 900,0

87 Contributions en nature		
Prestations en nature	2200,0	5400
Bénévolat	30 792,1	40500
Total des produits	32 992,1	45 900,0